



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-3147>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-3147**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-99197

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 09/01/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : VILLE de PARIS - DFA - SDA

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21750001600019

Ville : Paris

Code postal : 75013

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux pour la réalisation du site de baignade en Seine de Bras Grenelle (15ème)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45242000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux pour la réalisation du site de baignade en Seine de Bras Grenelle (15ème)

Critères d'attribution : Critère n°1 « Pertinence de la méthodologie d'exécution des prestations », pondéré à 50% ; - Sous-critère 1 « Pertinence de la proposition technique au regard du besoin exprimé », pondéré à 90% ; - Sous-critère 2 « Cohérence du planning et du phasage proposé » pondéré à 10% ; Critère n°2 « Prix des prestations », pondéré à 30% ; Critère n°3 « Pertinence de la modularité des installations », pondéré à 20% ;

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

- Lot n°1 - Aménagements fluviaux et fondations des belvédères - Marché n° 20242024T12997 attribué au Groupement NOVA NAUTIC (mandataire) / ENTREPRISE DE TRAVAUX FAYOLLE et FILS, ZI Le Marais rue des Bouleaux 01460 Port, SIREN n° 511 219 370, pour un montant forfaitaire de 633 932,00 euro(s) HT et pour un montant maximum de 400 000 euro(s) HT (sans minimum) pour une durée de 12

mois. Elle court à compter de la date de notification du marché au titulaire, intervenue le 18/12/2024, jusqu'à la plus tardive des deux dates suivantes : - L'acceptation du décompte général et définitif du marché - L'exécution par le titulaire de la totalité de ses obligations dues dans le cadre de la garantie de parfait achèvement. Pour la partie à bons de commande, la durée pendant laquelle les bons de commande pourront être émis est définie comme suit : 12 mois à compter de la date de notification du marché. - Lot n° 2 - Aménagements des conteneurs - Marché n° 20242024T12998 attribué à ARL CONCEPT, 154 rue François Coli 34130 Mauguio, SIREN n° 838 063 444, pour un montant forfaitaire de 419 421,37 euro(s) HT et pour un montant maximum de 50 000euro(s) HT (sans minimum) pour une durée de 12 mois. Elle court à compter de la date de notification du marché au titulaire, intervenue le 18/12/2024, jusqu'à la plus tardive des deux dates suivantes : - L'acceptation du décompte général et définitif du marché - L'exécution par le titulaire de la totalité de ses obligations dues dans le cadre de la garantie de parfait achèvement. Pour la partie à bons de commande, la durée pendant laquelle les bons de commande pourront être émis est définie comme suit : 12 mois à compter de la date de notification du marché. - Lot n° 3 - Aménagements terrestres et accessoires - Marché n° 20242024T12999 attribué à URBENCEA, 210 Avenue de l'Industrie, ZA Leygat 43190 Tence, SIREN n° 519 065 098, pour un montant forfaitaire de 630 946,00 euro(s) HT. La durée du marché court à compter de la date de notification du marché au titulaire, intervenue le 18/12/2024, jusqu'à la plus tardive des deux dates suivantes : - L'acceptation du décompte général et définitif du marché - L'exécution par le titulaire de la totalité de ses obligations dues dans le cadre de la garantie de parfait achèvement. Les marchés comportent des dispositions à caractère environnemental décrites à l'article 1.5.2 du CCAP. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de proposer au titulaire la conclusion d'un marché, sur le fondement des dispositions relatives à la procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables au sens de l'article R-2122-7 du Code de la commande publique pour la réalisation de prestations similaires. À compter de la signature des contrats, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du code de justice administrative. Le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'état dans sa décision département de Tarn-Et-Garonne du 04.04.2014 (N° 358994). Les renseignements sur l'introduction de recours peuvent être obtenus auprès du Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75181 Paris Cedex 4, Tél : 0144594400, courriel : greffe.taparis@juradm.fr. Les contrats sont consultables en en faisant la demande à l'adresse suivante : Ville de Paris - Direction des finances et des achats - Sous-direction des achats - Service des marchés - Équipe 3 Espace public, 7 avenue de la Porte d'Ivry 75013 Paris ou dfa-bmep@paris.fr (en précisant le n° de la consultation et son intitulé).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/01/2025